

# Mariage et PMA pour les Suissesses

Le 18 décembre 2020, le Parlement Suisse a adopté le mariage pour les couples de même sexe, et la PMA pour les femmes lesbiennes. Gouinement lundi est partie à la rencontre de la crème des lesbiennes suisses romandes pour qu'elles nous en disent plus sur cette nouvelle loi.

Rencontre avec :

- **Djemila Carron**, Valaisanne, juriste, chercheuse et militante
- **Anne-Claire Adet**, Française installée à Genève depuis 10 ans et activiste dans le milieu culturel
- **Barbara Konrad**, Vaudoise, travailleuse sociale, lesbienne, mère de 2 enfants et militante au sein de l'[Association des Familles arc-en-ciel](#) et du [pôle Familles LGBTQ+](#) de l'association romande 360.

## Retranscription – Reportage la PMA en Suisse

Mars 2021

### Jingle Gouinement Lundi

#### Sophie

En ces temps de pandémie et de fermeture des frontières, il est parfois difficile de trouver des raisons de se réjouir... Mais en décembre, on a été déçue en bien par la Suisse ! L'expression si helvétique "déçu en bien" veut dire "agréablement surprise". En effet, la Suisse est plutôt connue pour ses banques, ses lacs et son chocolat que pour son progressisme. Nos voisins ont une réputation de lenteur et de conservatisme... et pourtant, il se pourrait bien que les lesbiennes suisses accèdent à la PMA avant nous !

En effet, le 18 décembre 2020, le Parlement Suisse a adopté le mariage pour les couples de même sexe, et la PMA pour les femmes lesbiennes. Gouinement lundi est parti à la rencontre de la crème des lesbiennes suisses romandes pour qu'elles nous en disent plus sur cette bonne nouvelle..

Rencontre avec Djemila Carron, juriste, chercheuse et militante et Anne-Claire Adet, activiste dans le milieu culturel et Française installée à Genève depuis 10 ans.

Djemila tu peux nous en dire plus sur le contenu de la loi et sur ce qu'elle va changer pour les personnes LGBT en Suisse ?

### **Djemila**

Oui, c'est pas une nouvelle loi, c'est une modification du Code civil ou *des* modifications du Code civil qui ont été adoptées le 18 décembre par les deux chambres du Parlement suisse suite à une initiative populaire, Une initiative parlementaire pardon qui a été déposée en 2013. Et là, le projet qui a été adopté. Ce qu'il permet de faire, c'est principalement de casser le double régime qu'on avait jusque là, c'est à dire un régime de partenariat enregistré pour les couples de même sexe et le mariage qui était réservé aux couples de sexe différent. Il faut quand même savoir que le partenariat enregistré n'était pas totalement équivalent au PACS français, donc il donnait quand même un peu plus de droits et de prérogatives aux couples de même sexe que le PACS.

### **Anne-Claire**

Ce qui veut dire, à la différence d'en France c'est qu'en Suisse, si on était partenariat avec le PACS suisse on était forcément gays ou lesbiennes. Donc en fait, c'est comme une obligation de coming out à partir du moment où on se partenariatait

### **Djemila**

Surtout, par exemple, qu'on a des agences immobilières qui vont demander, lorsqu'on veut déposer un dossier pour un appartement, de déclarer son état civil, son état civil étant celui de partenariat enregistré donc y avait un Outing forcé dans des situations comme postuler pour un appartement, mais aussi pour un job. C'est une progression qui arrive avec le mariage. C'est le fait qu'on casse ce double système de partenariat enregistré et de mariage.

Il faut aussi savoir que le mariage en Suisse c'est un peu une clé de voûte pour acquérir d'autres droits que simplement le fait de pouvoir se marier, notamment y a la naturalisation facilitée y a l'adoption conjointe qui, jusque là, était réservée aux couples de sexe différents mariés. Et puis,

il y a effectivement la PMA qui est passée dans le même projet que le projet de mariage. Mais ce n'est pas qu'ils ont décidé d'ajouter la PMA, c'est que forcément le mariage donne accès à la PMA en Suisse,

**Sophie**

Les femmes célibataires du coup n'ont pas accès à la PMA ?

**Djemila**

Aucune femme célibataire hétéro ou lesbienne.

**Sophie**

Si les lesbiennes en Suisse maintenant veulent des enfants, elles doivent se marier et elles doivent faire une PMA en Suisse ?

**Djemila**

Exactement elles doivent faire une PMA en Suisse avec une banque de sperme spécifique à la Suisse. Derrière, il y a aussi la question qu'il y a un droit à connaître ses origines, qui est très fort en Suisse.

**Sophie**

Est ce que vous avez eu des débats aussi virulents que ce qui a pu avoir en France autour du Mariage pour tous?

**Anne-Claire**

Non, pas aussi virulent. Il n'y a pas eu des manifs monstres, etc. Mais En fait, ça peut arriver maintenant. C'est un peu ça le truc un peu spécial dans la démocratie suisse, dans le système législatif, c'est que ça a été voté par les deux chambres mais en fait, on ne peut pas vraiment se réjouir tout de suite parce que la loi est votée. Il y a un délai référendaire de 100 jours. Pendant 100 jours, tout le monde dort un peu mal parce qu'en fait, il peut y avoir un dépôt d'un référendum pour attaquer ce texte.

### **Djemila**

Ça fait à peu près jusqu'à la mi avril pour que des partis, des coalitions, etc. récoltent 50 000 signatures. C'est pas grand chose en fait 50.000 signatures. En général, si ils sont bien organisés, ça passe 50 000 signatures pour avoir un référendum, c'est à dire qu'ensuite il y aura une votation populaire où l'ensemble de la population suisse va devoir se prononcer si oui ou non, on accepte le mariage pour tous et toutes avec tout ce que ça implique. Ça veut dire qu'il n'y a pas de possibilité de dire oui à la PMA, non à la PMA, mais oui au mariage. C'est un package. Et d'ailleurs, c'est une des tactiques politiques qu'est en train de mettre un des comités référendaires - parce qu'on a deux référendum en ce moment qu'ont été lancés sur ça. Un des référendums se concentre précisément sur la PMA en disant un peu "Ben nous on n'a aucun problème avec le mariage pour toutes et tous, mais la PMA, ça nous pose problème", ce qui risque de tromper certaines personnes parce qu'en fait, c'est tout ou rien.

### **Sophie**

Après, ça prend combien de temps entre le moment où est déposé le référendum et le moment où, a priori, le référendum est battu? Si ça se passe bien et du coup, la loi peut rentrer en vigueur.

### **Djemila**

Alors, on ne se mariera pas avant la fin du covid (rires) je dirais 2022 au plus tôt, je pense 2023. Donc, si vous avez des projets d'enfants en ce moment,

### **Anne-Claire**

congelez vos gamètes!

### **Djemila**

allez à Barcelone, allez à Bruxelles, c'est maintenant ou jamais.

### **Sophie**

Pour vous, c'est quoi les autres grands chantiers pour les personnes LGBT en Suisse?

### **Djemila**

quand on pourra se marier et procréer comme tout le monde, il y aura quand même d'autres batailles à mener au niveau des luttes LGBTIQ, principalement pour les personnes qui sont plus en marge de ces luttes et notamment au niveau des droits des personnes trans., des personnes LGBT qui relèvent de l'asile. Donc, c'est plutôt dans ces domaines là qu'il va falloir se battre. Tout ça a été un peu mis de côté parce qu'on s'est vraiment concentré sur les questions de mariage et de procréation.

Ça, c'est un petit peu ce qu'on peut faire dans le droit existant, dans le droit si on respecte sa structure. Après, je pense qu'il faut quand même - tout faire péter- qu'on essaie d'aller un peu plus loin et de tout faire péter.

Ça veut dire de mener vraiment des réflexions sur Éclater la binarité dans le droit sur Éclater les unions, avoir des unions multiples des parentalités multiples, etc. Et finalement, on peut se demander si toutes les luttes qu'on a menées sur le mariage jusqu'à maintenant ne nous ont pas enfermés dans une certaine voie. Et que maintenant, ça va être un petit peu compliqué, justement, de tout faire péter. Mais c'est un petit peu ça, le prochain... Le prochain défi, je sais pas ce que t'en penses ?

### **Anne-Claire**

C'était de demander le droit à être comme tout le monde pour ensuite revendiquer celui de faire différemment. Une fois qu'on a l'égalité, on peut se battre pour d'autres modèles. Mais il fallait quand même passer par l'égalité.

### **Musique**

### **Sophie**

L'égalité, on en parle avec Barbara Konrad qui milite contre les discriminations au sein de l'Association nationale suisse des Familles arc-en-ciel et du groupe FAMILLES LGBTQ+ de l'association romande 360. Barbara se définit comme travailleuse sociale, lesbienne, mère de 2

enfants et militante. Je lui ai demandé ce que cette nouvelle loi allait changer concrètement pour elle.

### **Barbara**

Pour moi, personnellement, ça arrive un peu tard dans le sens que j'ai dû passer par la procédure d'adoption. Mais ce que ça va changer pour les futures lesbiennes mères. C'est de pouvoir être considéré dès la naissance comme la mère de nos enfants, légalement, d'éviter la procédure d'adoption qui est quand même une procédure dans laquelle on doit tout le temps se justifier, expliquer et prouver. En Suisse depuis 2008, oui, on peut adopter l'enfant du partenaire.

Pour ma part, puisque j'étais dans les premiers, ma fille a 13 ans, mon fils a onze ans, donc ça a duré deux ans. Entre le moment où on s'est inscrit et le moment où j'ai reçu les documents comme quoi j'étais la mère de mes enfants. Et il y a toute une démarche administrative qui est assez contraignante, dans le sens qu'il faut vraiment prouver patte blanche. Il ne faut pas avoir de dettes. Il ne faut pas votre casier judiciaire Ils nous demandent carrément d'avoir accès aux informations les plus lointaines au niveau de la police. Et puis, il y a l'évaluation sociale et ça l'évaluation sociale c'est difficile. Parce qu'on se retrouve face à deux assistantes sociales qui, au moment où on l'a passé, n'avaient aucune idée de ce que c'était un projet de famille homoparentale. Et donc on doit se justifier. On est regardé comme des beaux parents et on est regardé comme des parents n'ayant pas les mêmes droits. Et ça, ça a donné cours quand même, dans mon cas, à des questions qui ont été qui ont été vraiment dures d'une assistante sociale qui a dit à ma compagne? "Oui, mais enfin vous comprenez vous vous l'avez porté, l'enfant" avec une sorte de regard évident,

### **Sophie**

Comme si toi, tu étais moins mère qu'elle ?

### **Barbara**

Alors oui, je n'étais pas mère, clairement et c'est la procédure qui allait me le faire devenir. Et donc la loi sur le mariage pour tous avec la PMA et ben ça changerait ça. Ça changerait qu'on n'a plus besoin de passer par là. Et puis ça, ce serait un réel soulagement et pour nous et pour nos enfants. Parce qu'en fait, en Suisse, il y a une audition des enfants qui est prévue dans cette procédure. Mes enfants, euh , ils ont dû être auditionné euh chacun séparément par deux

assistantes sociales, avec une batterie de questions. On s'est battues pour l'avoir, cette batterie de questions. On a pu refuser deux questions. Et pour finir, on a réussi, ma compagne et moi à imposer la marraine des deux à chaque entretien. Et donc, maintenant, l'évaluation avec les enfants se fait avec les mères.

### **Sophie**

Pendant la campagne sur la loi mariage et PMA, est ce que les lesbiennes se sont beaucoup exprimées ?

### **Barbara**

En Suisse, oui, il y a eu un travail de visibilisation. Donc on a été plusieurs familles à être d'accord de passer sur les plateaux, sur les radios. Il y a eu un travail politique conséquent qui a été fait. On a pris des contacts personnels avec des politiciennes et des politiciens. On a été vraiment bien représentés et je dirais que moi, je suis active depuis le début de l'association. Il y a 10 ans, elle a fêté ses 10 ans et j'ai vu un changement. J'ai vraiment vu un changement. Actuellement, je pense que les associations sont des sons des interlocutrices et on a dans ce sens là été même considérées comme expertes. On a pu être entendues dans des commissions. On a pu... On a vraiment été visible.

### **Sophie**

Est ce que tu penses que c'était important que les deux aspects le mariage et la PMA soient quelque part passe politiquement en même temps?

### **Barbara**

Alors oui, oui, je pense que c'est très important d'avoir les deux parce qu'à mon sens, c'est l'enjeu. On l'a vu pour le partenariat, il y a quand même 58 % de la population qui a voté pour. Je crois que plus personne n'a des doutes sur nos droits civiques individuels. Par contre, la PMA, évidemment, ça, c'est en lien avec la famille. C'est toute la question de qui a le droit de faire famille. Qu'est ce que c'est la famille aujourd'hui ? Et donc, à mon avis, c'est l'enjeu qui reste. Même si, objectivement, le mariage rajoute une chose quand même aux droits civiques. Mais dans le fond, l'enjeu, il est là. Il est vraiment dans l'accès à faire famille et à être reconnu dans ce sens là dans nos projet homo parentaux.

## **Sophie**

Comment tu sens ce référendum? Est ce que t'es prête pour les débats politiques qui s'annoncent?

## **Barbara**

Je suis inquiète pour deux choses. D'abord parce que j'ai beaucoup suivi ce qui s'est passé chez vous, à travers les témoignages que j'ai eu d'enfants de familles arc en ciel en France. J'ai quand même pu entendre que ce qui avait pu se dire ce qui avait été véhiculé dans les médias avait été un des événements les plus durs pour les enfants. J'aurais voulu éviter ça à nos enfants, mais bon, ça ne sera pas le cas. Donc, il y a tous cet aspect là. Qu'est ce qu'ils vont entendre sur nos familles, sur eux, sur nous, en tant que mères ?

L'autre aspect, c'est qu'ils appuient sur une division qui y a aussi au sein du mouvement LGBTX. Il y a eu quand même, par moments, des débats très houleux entre nous sur le fait. "Faut il mettre la PMA ou ne faut il pas le mettre? " On est restés unis pour finir, le texte final demandait la PMA, mais ça ne s'est pas fait sans autres, puisque ça ne nous concernait pas tous, parce qu'il n'y a pas que les lesbiennes qui sont parents. Évidemment, nos adversaires, ils appuient là dessus en disant "Nous, on veut pas qu'une fois avoir donné la PMA, on doive donner la GPA". Au niveau associatif des fédérations, on a vraiment réussi à garder le discours au niveau de là où ça se passait. C'est à dire que cette loi, elle rétablit juste une égalité entre les femmes, c'est à dire entre les hétérosexuelles et les lesbiennes. Et c'est ça qui est l'enjeu. Dans le fond, il n'y a rien à changer dans la loi, il faut juste l'ouvrir aux lesbiennes, mais ça a demandé pas mal de travail !

Quand le projet est sorti avec la PMA. J'étais assez émue parce que c'était douloureux, parfois difficile, et qu'on ait réussi à se mettre ensemble tous et toutes, j'ai trouvé génial. Donc j'ai peur que ce référendum... j'espère qu'il ne va pas réussir à rediviser le débat. Il va vraiment falloir rester unis. Aussi être présent et présente dans les médias. C'est vrai que ça va demander de nouveau une visibilité.

Quand j'ai appris la décision au mois de décembre, j'étais aux larmes j'étais... J'y croyais pas. Franchement, j'y croyais pas. J'ai cru qu'ils allaient enlever la PMA. J'étais tellement émue de voir qu'en dix ans, on en était arrivé là. Je trouvais que c'était génial.